

DELIBERATIONS

CHARGES SYDER 2017

Mme le Maire présente au conseil le détail des charges SYDER 2017, à savoir :

Contribution administrative 432,64 €

Charges liées aux travaux effectués : 1.981,64 €

Charges de maintenance et exploitation de l'éclairage public

Le total des charges dues pour 2017 s'élève à : 6.230,26 €

Jusqu'à l'année dernière les charges étaient budgétisées. Cette année, afin de se mettre en harmonie avec les communes environnantes et également pallier aux baisses de dotation, Mme le Maire propose au conseil de fiscaliser ces charges. **Accord du conseil à l'unanimité.**

REPARTITION DES REPRESENTANTS DES COMMUNES AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DOREES.

Mme le Maire informe le conseil que suite à la création de 2 communes nouvelles (Val d'Oingt et Portes des Pierres Dorées) une nouvelle répartition des représentants est nécessaire.

Après en avoir délibéré, **le conseil est favorable** pour 65 délégués.

CONTRAT ADHESION ASSURANCE CHOMAGE

Mme le Maire propose au conseil l'adhésion de la commune à l'assurance chômage du fait de l'emploi d'un agent non titulaire pour le remplacement de l'agent technique en arrêt d'accident du travail. Elle précise qu'une période de stage de 6 mois est obligatoire avant d'être pris en charge si besoin.

Accord du conseil à l'unanimité.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Personnel communal

Mme le Maire informe le conseil de l'embauche de Clément FAUQUERT en contractuel au 1^{er} mars 2017 pendant l'arrêt de Pascal ROLLIN. Un premier contrat d'un mois à été établi.

Finances :

Subventions versées aux associations :

Mme le Maire rappelle les subventions versées en 2016 :

ABC50 €

ADMR ADOM 900 €

CENTRE LEON BERARD 50 €

ECHO BEAUVALLON 100 €

JEUNES SAPEURS POMPIERS BOIS D'OINGT 50 €

CAP GENERATIONS 26 €

Et énumère les demandes reçues cette année. Après en avoir délibéré, le conseil décide des subventions 2017 qui seront inscrites lors du vote du budget, à savoir :

ABC.....50 €

ADMR ADOM900 €

CENTRE LEON BERARD.....100 €

ECHO BEAUVALLON.....100 €

JEUNES SAPEURS POMPIERS VAL D'OINGT.....60 €

CAP GENERATIONS.....50 €

LE P'TIT COUP DE POUSSSES.....50 €

Bâtiments :

- L'APAVE a effectuée d'une part la vérification de la porte du local voirie ainsi que la benne du camion et d'autre part les installations électriques de la mairie, du préau et du billard.
- L'entreprise MANUS a ouvert une trappe dans la salle du préau afin de pouvoir changer la VMC défectueuse.
- L'entreprise NICO'ELEC a posé des prises électriques à la mairie, à la salle des fêtes....
- Passage de l'entreprise GARCIA Edy pour tuiles déplacées, cassées sur divers bâtiments.
- RDV est pris avec l'entreprise TRYBA pour voir les tringles de volets des locataires tordues par le vent du 6.3.17.
- W.C. publics : Suite au gel malgré le chauffage, il est nécessaire de remplacer le tuyau cuivre d'arrivée d'eau et le radiateur. Denis MEGARD prend en charge cette réparation.
- Remplacement des vis de réglage des pieds de tables de la salle « le préau » : Régis LATHUILLIERE s'en charge.

Nouvelle crèche :

Devis éclairage public pour la fourniture et la pose de 4 lampadaires :

- 13.514 € pour des luminaires THORN type EP145 LED
- 11.974 € « « THORN type AVENUE F2 70W SHP

Mme le Maire propose de retenir le type AVENUE plus moderne. **Accord du conseil à l'unanimité.**

Fleurissement : Des bacs seront achetés pour remplacement de ceux cassés devant la mairie.

Action sociale :

- La CCBPD avec l'aide financière du Département a lancé un vaste projet de douches à l'italienne concernant des personnes âgées, non imposables dont le logement pouvait nécessiter des travaux au niveau de la salle de bains et qui pouvait de ce fait être éligibles pour recevoir une subvention. Sur 71 dossiers déposés, 42 ont été retenus dont les 2 dossiers présentés sur notre commune. Les devis, photos avant travaux etc..doivent être adressés à la communauté de communes avant le 15 mai 2017.

Communication :

Bulletin municipal : En cours de réalisation. Les devis des entreprises EDICREA et JMV ont été acceptés.

Divers :

- Le SYTRAIVAL (Syndicat de traitement et valorisation des déchets) nous fait part de la remise des trophées (pour le tri du verre) aux 3 communes les plus performantes qui sont pour les moins de 1000 hab, Chénelette avec un apport de 63,45 kg/an et par habitant, pour les communes entre 1000 et 4000 hab, c'est Denicé avec 55,12 kg/an/hab. Pour les communes de plus de 4000 hab, il s'agit de Reyrieux avec 34,43 kg/an/hab. Notre commune se situe bien avec 52,96 kg/an/hab mais devra faire encore un effort afin de remporter le prochain trophée qui sera remis en septembre 2017.

Remise de la lettre d'information de janvier 2017 aux membres du conseil.

- Cartes nationales d'identité : A partir du 21 mars 2017, celles-ci ne pourront être établies que dans les communes dotées d'un système de prise d'empreintes automatiques. Pour notre secteur, ce sera Val d'Oingt et Anse.
- Barrières bassin de rétention : à réparer. Régis LATHUILLIERE s'en charge.
- Mise en place des tours de garde pour les élections présidentielles des 23 avril et 7 mai et pour les élections législatives des 11 et 18 juin 2017.